

Conseil Communautaire du 15 Avril 2015

D 2015	B	56
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	77 (dossier 1) – 76 (dossier 2 à 4) – 74 (dossier 5) – 71 (dossiers 6 et 7) – 70 (dossier 8 et suivants)	
Votants	84 (dossier 1) – 85 (dossier 2 à 4) – 84 (dossier 5) – 82 (dossier 6 et 7) – 81 (dossier 8 et suivants)	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **9 avril 2015** s'est réuni à **Tonneins**, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Aqmé</u>	Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier 5)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+pouvoir Pascal LAPERCHÉ)
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC - Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnaud Sur Gupie</u>	Alexandre FRESCHI - Guy IANOTTO
<u>Caubon Sur Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE - Carole VERHAEGHE - Michel PERAT
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND (+ pouvoir Sylvie BARBE) - Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÉDE - Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU - Emmanuel MORIZET
<u>FaUILLET</u>	Gilbert DUFOURG - Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Yannick LAURENT) - Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU (pour le dossier 1)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Yann PATENOTTE [suppléant] (jusqu'au dossier 4)
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Bernard DIO (+ pouvoir Jean-Claude DERC)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET (+ pouvoir Bernard MANIER) – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES (jusqu'au dossier 5) - Patrick COUZINEAU – Didier DUTHEIL – Joël HOCQUELET (+ pouvoir Régine POVEDA) – Josette JACQUET (jusqu'au dossier 4) - Philippe LABARDIN - Jean-Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier 7) - Anne MAHIEU (+ pouvoir de Charles CILLIÈRES à partir du dossier 6) - Sylvie GENEAU DE LAMARNIERE (+ pouvoir Marie-Françoise BOUGUES) - Laurence VALAY (+ pouvoir Josette JACQUET à partir du dossier 5)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	-----
<u>Meilhan sur Garonne</u>	-----
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN (+ pouvoir Claudette TILLOT)
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRI
<u>Saint Avit</u>	-----
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (+ pouvoir Jean-François THOUMAZEAU à partir du dossier 2)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN – Nicolas MINER
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Paul-Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN [suppléant]
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA – André CORIOU
<u>Sénestis</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT/MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU GILLET

Absents ou excusés Pascal LAPERCHÉ - Alain PRÉDOUR - Michel ZANETTE - Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Marie-Françoise BOUGUES - Bernard MANIER - Daniel BORDENEUVE - Yannick LAURENT - Régine POVEDA - Claudette TILLOT - Michel COUZIGOU - Jacques BRO – Jean-François THOUMAZEAU (à compter du dossier 2) – Yann PATENOTTE (à compter du dossier 5) – Josette JACQUET (à compter du dossier 5) – Patrick GAUBAN (à compter du dossier 6) – Charles CILLIÈRES (à compter du dossier 6) – Philippe RIGAL (à compter du dossier 6) – Jean-Pierre MARCHAND (à compter du dossier 8)

Pouvoirs de Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE - Sylvie BARBE à Jean-Luc ARMAND - Marie-Françoise BOUGUES à Sylvie GENEAU DE LAMARNIERE – Bernard MANIER à Daniel BENQUET – Jean-Claude DERC à Bernard DIO - Régine POVEDA à Joël HOCQUELET – Yannick LAURENT à Jacques BILIRIT - Claudette TILLOT à Didier MONPOUILLAN – Jean-François THOUMAZEAU à compter du dossier 2 – Josette JACQUET à compter du dossier 5 – Charles CILLIÈRES à compter du dossier 6

Secrétaire de Séance Lydie ANGELY

Dossier n°37 -

MISE EN PLACE DE FOURREAUX EN ATTENTE POUR LE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT SUR LA COMMUNE DE VIRAZEIL, DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE DE VGA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VIRAZEIL

Par délibération n° 2012K40 Val de Garonne Agglomération a décidé de procéder à la réalisation des travaux de mise en place d'un réseau de fourreaux et de chambre destinés au Très haut Débit concomitamment à ceux prévus par la commune de VIRAZEIL en matière d'aménagement et de sécurisation de la traverse du bourg, dans le cadre d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage. La participation financière de VGA à cette opération a été définie par une convention.

Considérant qu'au cours de l'exécution du chantier, la commune a décidé de ne réaliser que deux tranches des travaux d'aménagement de la traversée du bourg, réduisant de manière significative les travaux de VRD, la pose du réseau THD pour le compte VGA a elle aussi été réduite. Le coût des travaux initialement prévu à 102 000.00 € HT a été abaissé à la somme de 51 612.00 € hors taxes, détaillé au plan de financement ci-joint:

Considérant que les modifications ci-dessus modifient de manière significatives les obligations financières de la convention initiale, une nouvelle répartition de la dépense entre VGA et la commune de VIRAZEIL doit être formalisée, en conséquence et conformément à l'article 6 de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, il y a lieu de passer un avenant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Accepte l'avenant à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de Val de Garonne au profit de la commune de VIRAZEIL joint en annexe.

Précise que le montant définitif de cette opération est arrêté à la somme de 51.612,00 € HT.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	81
<i>Pour</i>	81
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Fait à Marmande, le 15 Avril 2015

Le Président,

Publication / Affichage

Le 17.04.2015

Notification

Le

Daniel BENQUET